

■ Ce dispositif gratuit est réservé
aux patients en autotraitement
résidant sur les communes du SICTOM des Combrailles

✓ Ars-les-Fayets ✓ Ayat-sur-Sioule ✓ Biollet ✓ Blot-l'Eglise ✓ Bussières-près-Pionsat
✓ Buxières-sous-Montaigut ✓ Château-sur-Cher ✓ Durmignat ✓ Espinasse ✓ Gouttières
✓ La Celette ✓ La Crouzille ✓ Lapeyrouse ✓ Le Quartier ✓ Lisseuil ✓ Marcillat ✓ Menat
✓ Montaigut-en-Combraille ✓ Moureuille ✓ Neuf-Eglise ✓ Pionsat ✓ Pouzol ✓ Roche d'Agoux
✓ Saint-Gal-sur-Sioule ✓ Saint-Julien-la-Geneste ✓ Saint-Maurice-près-Pionsat ✓ Saint-Pardoux
✓ Saint-Priest-des-Champs ✓ Saint-Quintin-sur-Sioule ✓ Saint-Rémy-de-Blot ✓ Sainte-Christine
✓ Saint-Eloy-les-Mines ✓ Saint-Gervais-d'Auvergne ✓ Saint-Hilaire-près-Pionsat
✓ Saint-Maignier ✓ Sauret-Besserve ✓ Servant ✓ Teilhet ✓ Vergheas ✓ Virlet ✓ Youx.

■ Il ne concerne pas
les professionnels
de la santé.

■ Les pharmacies
ne récupèrent pas
les conteneurs pleins.

Une question ? **Un doute ?**

Adressez vous à votre pharmacien ou contactez le :

SICTOM DES COMBRAILLES
TÉL. / FAX : 04.73.85.95.74

Email : sictomdescombrailles@orange.fr



(Vous êtes en autosoins)

**Vos déchets
de soins**

Les trier

**aujourd'hui
c'est possible**



Quels déchets... Pourquoi les trier ?



Vous réalisez **VOUS-MÊME** vos soins à domicile : diabète, hépatite, hémophilie...

Vous êtes **RESPONSABLE** de l'élimination des déchets que vous produisez.

Quels déchets sont concernés ?

- Objets piquants, coupants, tranchants
(aiguilles, seringues à insuline, lames, lancettes...)
- Tout objet en contact avec du sang

En jetant vos déchets médicaux dans vos poubelles d'ordures ménagères, vous exposez vos proches et le personnel de la collecte et du tri à **des risques de blessures ou d'infection**.



Trier... Stocker comment ?

DANS DES BOITES JAUNES DISTRIBUÉES EN PHARMACIE avec un système d'ouverture et fermeture spécifique et sécurisée pour les piquants et tranchants

Les boîtes doivent être stockées à domicile **3 MOIS MAXIMUM**.
(choisir un endroit hors de portées des enfants, ventilé et à l'abri des sources de chaleur directes).

Ces boîtes sont disponibles gratuitement pour les particuliers en autotraitement dans les pharmacies du SICTOM des Combrailles

Éliminer... comment ?

Une fois verrouillées, ramener les boîtes pleines dans une des trois déchèteries du SICTOM :

	Horaires d'été <i>De la 1^{re} semaine d'avril à la dernière de septembre</i>	Horaires d'hiver <i>De la 1^{re} semaine d'octobre à la dernière de mars</i>
Déchèterie de Pionsat		
Lundi à Jeudi	15h - 19h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	9h - 12h
Samedi	9h - 12h / 15h - 19h	9h - 12h / 14h - 17h
Déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines		
Lundi	10h - 12h / 15h - 19h	9h - 12h
Mardi à vendredi	10h - 12h / 15h - 19h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h / 15h - 19h	9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche	9h - 12h	9h - 12h
Déchèterie de Saint-Gervais-d'Auvergne		
Lundi	9h - 12h	9h - 12h
Mardi à vendredi	15h - 19h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h / 15h - 19h	9h - 12h / 14h - 17h

Le SICTOM se charge ensuite d'éliminer ces déchets à risques par une filière réglementaire et sécurisée.